

Batsch-Argilli et Associés

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT ET CONSEIL

Ordre des Experts-Comptables de Lorraine

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de Metz

Stéphane GOULLET
Dominique PETTE
Véronique SCHNEIDER-SIMONIN

*Experts-comptables
Commissaires aux Comptes associés*

A F O R E S T

Association régie par les articles 21 à 79
du Code Civil Local

16 quai Paul Wiltzer – 57000 METZ

rappports du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2008



B2A Audit et Conseil - SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 73.290 €

R.C.S. Metz B 323 253 666 - APE 6920 Z - N° T.V.A. FR 18 323 253 666

3 RUE ERCKMANN-CHATRIAN - B.P. 90126 - 57951 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX - TEL 03 87 56 49 00 - FAX 03 87 56 49 01

Association technique
GROUPE EXCEL
DES EXPERTS-COMPTABLES PARTENAIRES

Sommaire

- **rapport sur les comptes annuels**

- *bilan*
- *compte de résultat*
- *annexes*

- **rapport spécial sur les conventions réglementées**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AFOREST, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur les informations fournies dans l'annexe.

Association AFOREST

Exercice clos le
31 décembre 2008

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant :

- le recouvrement des créances clients ainsi que le rattachement à l'exercice de la production vendue de services ;
- la bonne appréhension des provisions pour risques et charges ;
- l'actif immobilisé et les subventions d'investissements ;
- les opérations réciproques relatives aux associations liées ;

sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et d'activité présenté par le Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montigny-lès-Metz, le 18 mai 2009

La société de Commissariat aux Comptes
B2A Audit et Conseil :

Véronique SCHNEIDER - SIMONIN
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	Euros		
	31/12/2008	Net	31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	55 087	47 589	7 497
Frais de recherche et développement			4 402
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	152 638	152 638	152 638
Constructions	3 033 783	1 484 160	1 607 085
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 624 984	3 457 092	157 823
Autres immobilisations corporelles	1 277 083	60 280	57 609
Immobilisations grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	62 410	62 410	62 410
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts	43 142	43 142	34 169
Autres immobilisations financières	57 167	57 167	61 497
TOTAL	8 306 292	6 271 108	2 137 633
Comptes de liaison			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation (3)			
Créances usagers et comptes rattachés	2 229 727	4 341	2 014 294
Autres créances	310 679	310 679	239 683
Produits de trésorerie	219 567	219 567	17 504
Disposibilités	653 301	653 301	502 268
Charges constatées d'avance (3)	44 158	44 158	39 705
TOTAL	3 457 431	4 341	2 813 455
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	11 763 724	6 275 449	4 951 087

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

BILAN PASSIF

	Euros	
	31/12/2008	31/12/2007
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 872 255	1 872 255
Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 795	(112 996)
Report à nouveau	109 348	147 790
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financiers		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	905 438	974 935
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL	2 921 835	2 881 984
Comptes de liaison		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	487 298	278 304
Provisions pour charges	220 351	120 351
TOTAL	707 649	398 655
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 278	73 838
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes	622 615	461 262
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 199 897	1 126 355
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL	1 858 790	1 670 448
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 488 275	4 951 087

(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(3) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

ENGAGEMENTS DONNES

COMPTÉ DE RESULTAT

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
Stages et formations		
Hebergement		
Autres prestations	7 026 192	6 288 014
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 026 192	6 288 014
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 267	105 735
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 357	6 692
Collectes	36 441	21 916
Cotisations		
Autres produits	7 087 257	6 422 356
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 087 257	6 422 356
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 953 138	2 491 973
Impôts, taxes et versements assimilés	106 172	129 188
Salaires et traitements	2 347 928	2 208 570
Charges sociales	1 061 865	1 063 178
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	271 936	354 232
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	4 928	3 099
Dotations aux provisions pour risques et charges	310 994	96 429
Autres charges	12 734	15 980
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	7 069 695	6 362 649
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	17 562	59 707

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Excédent attribué ou déficit transféré		
Déficit supporté ou excédent transféré		
(III)		
(IV)		

PRODUITS FINANCIERS

De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 132	120
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 126	7 990
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	15 258	8 110
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (5)	207	465
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	207	465
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	15 051	7 645
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	32 613	67 353

COMPTÉ DE RESULTAT

Euros

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 629	4 532
Sur opérations en capital	92 169	111 266
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	98 798	115 798
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 581	18 999
Sur opérations en capital	18 483	16 362
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	22 064	35 360
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	76 734	80 438
Impôts sur les bénéfices		
(IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 201 313	6 546 265
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	7 091 966	6 398 474
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	109 348	147 790
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	109 348	147 790

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier

dont redevances sur crédit-bail immobilier

(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(4) dont produits concernant des entreprises liées

(5) dont intérêts concernant des entreprises liées

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits

Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 5 488 274,50 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 109 347,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12 mai 2009

Faits significatifs de l'exercice:

Les provisions suivantes ont été constituées au titre de l'exercice

- indemnités de fin de carrière	135 994 €
- litiges sociaux	75 000 €
- entretien	100 000 €

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

- Logiciels	01 an
- Structure des bâtiments	40 ans
- Installations générales et techniques	20 ans
- Agencements :	10 ans
- Ponts roulants :	10 ans
- Ponts roulants : Autres parties	03 ans
- Charriots élévateurs : Structure	10 ans
- Charriots élévateurs : Autres parties	03 ans
- Autres matériels et outillages	03 ans
- Matériel de transport	03 ans
- Matériel de bureau et info	03 ans
- Mobilier	03 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations à long terme

NEANT

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.



ASSO - Immobilisations

Cadre A	Valeur brute		Augmentations	
	début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	
Immobilisations incorporelles				8 032
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 054			
Total I				
Immobilisations corporelles				
Terrains	152 638			
Constructions sur sol propre	3 033 783			
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 532 187			92 797
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Matériel de transport	385 422			14 205
Matériel de bureau et informatique, mobilier	922 646			64 863
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	8 026 675			171 864
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence	62 410			
Autres participations				
Autres titres immobilisés	95 666			4 643
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV	158 076			4 643
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 231 805			184 539

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles			55 087	
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			152 638	
Immobilisations corporelles			3 033 783	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			3 624 984	
Matériel de transport			366 922	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			910 162	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			8 088 487	
Immobilisations financières			62 410	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			100 309	
Autres titres immobilisés			162 718	
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV			110 052	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			8 306 292	

ASSO - Tableaux des amortissements et provisions

Euros

I - AMORTISSEMENTS	Montant au début de l'exercice			DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C			
Rubriques						
Immobilisations incorporelles	42 652	4 937				47 589
Immobilisations corporelles	6 051 520	266 998		95 000		6 223 518
Immobilisations financières						
Total	6 094 173	271 936		95 000		6 271 108
II - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS						
Rubriques	Montant au début de l'exercice			DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C			
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Total						

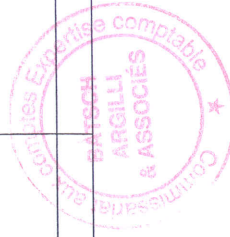
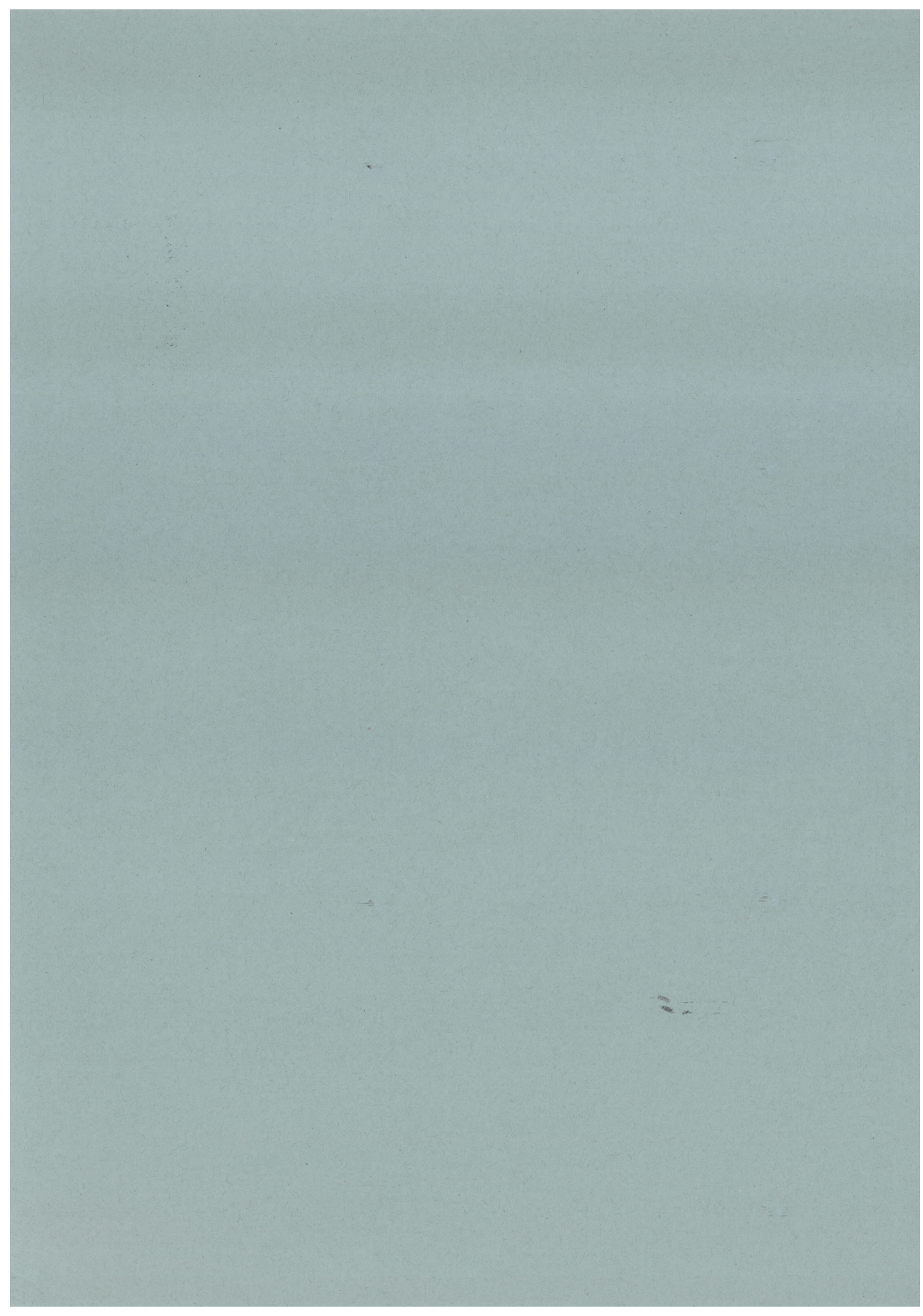


TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	1 789 564			1 789 564
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	82 690			82 690
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(112 996)	147 790		34 795
Résultat de l'exercice	147 790	109 348	147 790	109 348
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			69 497	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	974 935			905 438
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	2 881 984	257 138	217 287	2 921 835





Association AFOREST

Exercice clos le
31 décembre 2008

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Montigny-lès-Metz, le 18 mai 2009

La société de Commissariat aux Comptes
B2A Audit et Conseil :

Véronique SCHNEIDER- SIMONIN
Commissaire aux comptes

